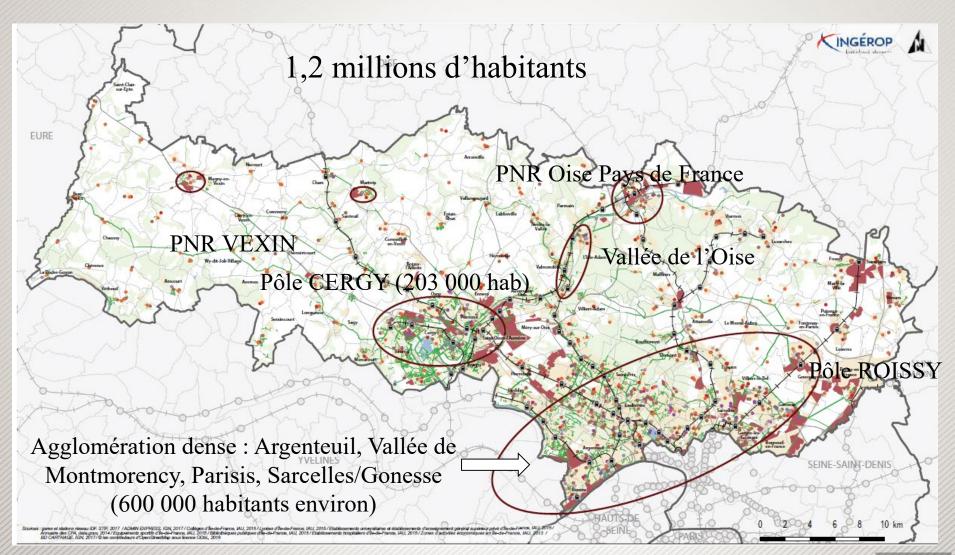


Direction des Transports

Plan vélo du Val d'Oise

Adopté par l'Assemblée départementale le 20 décembre 2019

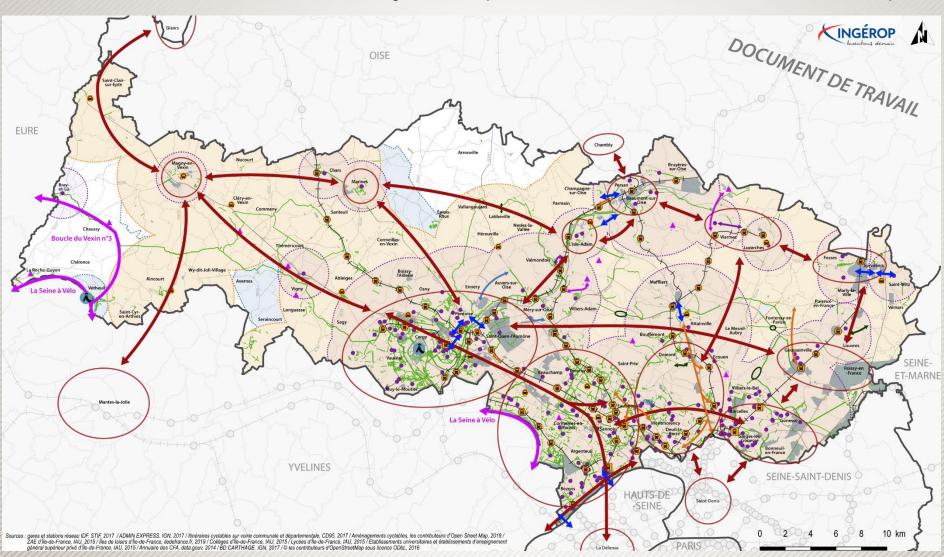
Un territoire contrasté rural au nord, urbain et dense au sud



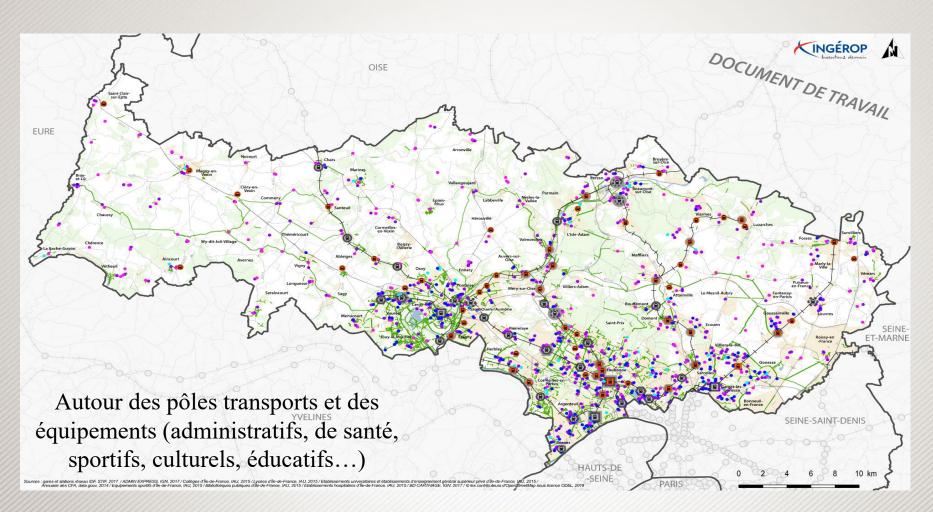
Poursuite des actions en faveur du cyclotourisme en développant le vélo du quotidien

- Objectif 1 : Mailler le département du Val d'Oise d'itinéraires cyclables
- Objectif 2 : Développer des services (stationnement, ateliers de réparation...) à destination des cyclistes
- Objectif 3 : Développer la pratique du vélo des agents du Département
- Objectif 4 : Promouvoir l'usage du vélo comme moyen de transport du quotidien

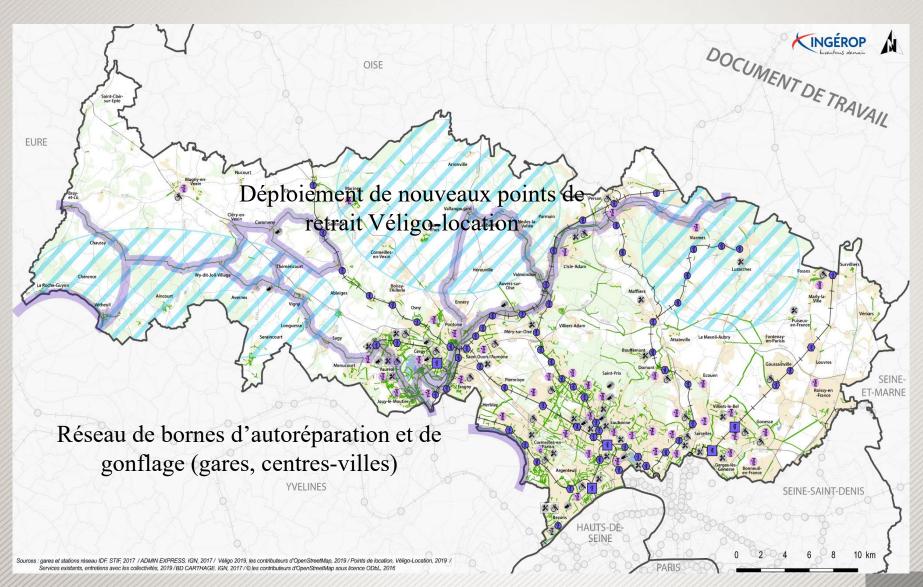
Carte des intentions d'itinéraires cyclables (annexée à la délibération du 20/12/2019)



Carte des intentions sur le stationnement (annexée à la délibération du 20/12/2019)



Carte des intentions sur les services (annexée à la délibération du 20/12/2019)



Méthode de travail

Plan évolutif

Les intentions d'itinéraires et de services ne sont pas figées après la délibération ; Mise à jour régulière.

Démarche participative et itérative

Plan associant les parties prenantes locales (intercommunalités/PNR, communes, associations d'usagers) et régionales : Région Ile-de-France, Ile-de-France Mobilités, SNCF, Etat.

Différents modes d'action du Département

- Maître d'ouvrage
- Partenaire financier
- En tant qu'administration
- Animateur de la cohérence territoriale (rôle plébiscité)

Maître d'ouvrage :

Elaboration des plans d'actions sous maitrise d'ouvrage départementale en cours – Approbation prévisionnelle printemps 2020.

Réseau routier départemental

- Une dizaine de liaisons identifiées sur RD pour engager des travaux dès 2020
 - liaisons avec des gares (ex : gare de Liesse à Saint-Ouen-l'Aumône, gare de Louvres...)
 - liaisons avec des pôles d'enseignement (collèges...)

5 M€ prévus en 2020 pour des aménagements sous maîtrise d'ouvrage départementale

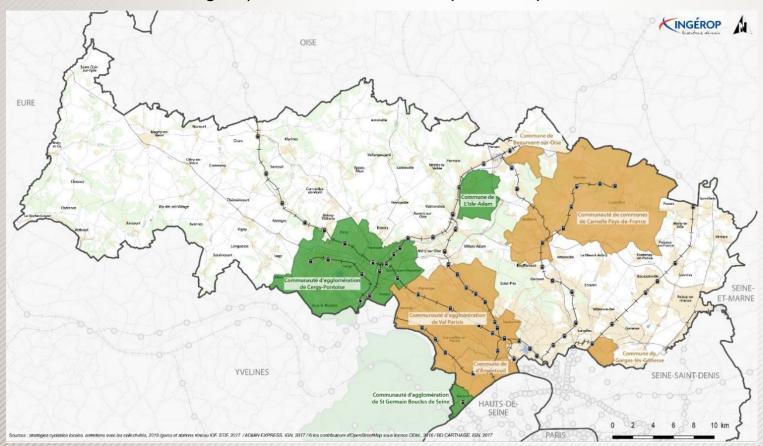
- Des études partenariales à initier :
 - Études d'axes (rabattement sur les pôles gares)
 - Grandes liaisons structurantes (ex : RER Vélo)

Collèges

• 111 collèges dans le Val d'Oise → objectif : 100% équipés en stationnement vélos et trottinettes

Partenaire financier

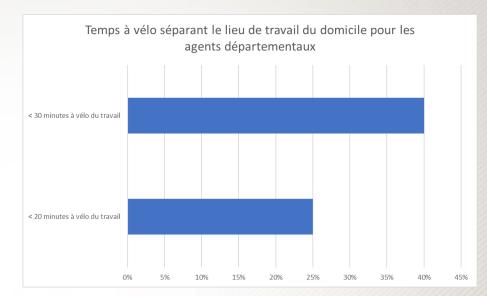
- Stratégie cohérente avec le plan vélo de la Région pour permettre au collectivités, sur la base de leurs programmes d'action de faire appel aux subventions de la Région.
- Subvention à hauteur de 20 % pour les projets d'investissements (aménagements cyclables, services aux usagers) dans le cadre du dispositif départemental d'aide aux communes ;



Administration départementale :

40 % des agents résident à moins de 30 minutes de Cergy

- Proposer un pool de VAE pour les agents
- groupe d'agents volontaires usagers du vélo pour définir les actions complémentaires nécessaires au développement de la pratique du vélo
- Équiper les autres sites du Département en stationnement vélo



Informations extraites du Plan de mobilité du Département (CD95 2019)

Animateur territorial:

- Projet de colloque en septembre 2020
- Comité des partenaires regroupant l'ensemble des parties prenantes (collectivités, associations, IDFM, SNCF, Etat): évaluation et évolution du plan vélo.
- Ateliers de bonnes pratiques avec les collectivités et associations d'usagers, diagnostics en marchant...